

Louis Yvert

Parcours

Novembre 2019

enssib 

Après avoir fait mon service militaire et divers petits boulots peu lucratifs dont celui d'« expéditionnaire d'appoint » aux contributions indirectes de Charenton, muni pour tout diplôme du seul baccalauréat, je devins greffier de paix colonial à l'**automne 1953** pour me dépayser et pour profiter d'une prime qui me permit d'acheter une pleine cantine de « Pléiade » et autres livres. Affecté au tribunal de Kankan en Guinée française, je compris rapidement l'absurdité de la justice coloniale et, las du racisme dans lequel je baignais, je démissionnai après neuf mois d'exercice. A Dakar, j'allai à l'Institut français d'Afrique noire qui refusa de me recruter mais me conseilla de chercher un emploi dans une bibliothèque. Rentré à Paris au fond d'un « cargo mixte » dans lequel je lavais la vaisselle pour financer mon passage, je suivis ce conseil : je me présentai à la Bibliothèque nationale. Je fus reçu par la Secrétaire générale, Thérèse Kleindienst, qui refusa d'abord de m'embaucher (parce que j'étais trop diplômé pour la seule fonction qu'elle pouvait me proposer) puis me recruta comme gardien stagiaire, la fonction la moins bien rémunérée. C'est ainsi qu'en **janvier 1955**, à vingt-six ans, je devins fonctionnaire dans le secteur des bibliothèques après l'avoir été dans ceux des finances publiques et de la justice.

Affecté au magasin des Imprimés, bien accueilli par mes collègues gardiens et magasiniers, émerveillé par l'univers dans lequel je me trouvais, j'y fus très heureux, envoyant aux lecteurs les ouvrages qu'ils demandaient ou, le matin, nettoyant le sol de la salle de lecture. Mais, encouragé par mon chef de service, Jean-Pierre Seguin, je fus reçu au concours de sous-bibliothécaire et affecté en **octobre 1955** à la Bibliothèque universitaire (BU) d'Aix-Marseille, section Droit lettres à Aix-en-Provence, bibliothèque mal dirigée et dans laquelle je me suis professionnellement fort ennuyé mais où je me liai d'amitié avec la bibliothécaire Suzanne Guyotat, ancienne résistante arrêtée, torturée par les Nazis et déportée dans un camp de travail particulièrement abominable.

Intéressé par l'ethnographie lors de mon séjour en Afrique noire et lecteur depuis quelques années de l'écrivain et ethnographe Michel Leiris, je demandai ma mutation à la bibliothèque du musée de l'Homme (BMH). Recommandé par Suzanne Guyotat, je fus agréé par la directrice de la bibliothèque, Yvonne Oddon, résistante dès l'entrée des Allemands dans Paris en juin 1940, condamnée à mort puis graciée mais emprisonnée au Cherche-Midi durant quatre ans et déportée à Ravensbrück peu avant la Libération.

Entré à la BMH en **janvier 1958**, j'y fus très heureux, devins un ami proche de l'archéologue Claude Baudez et militai avec les chercheurs du musée partisans de l'indépendance du Vietnam et de l'Algérie. En outre, j'étais l'un des représentants du Syndicat national des bibliothèques (SNB) de la Fédération de l'éducation nationale à la commission paritaire des sous-bibliothécaires.

Après mon succès au concours de bibliothécaire, je fus affecté en **janvier 1962** au Service des échanges internationaux (SEI), service ministériel géré par la Bibliothèque nationale. Entre autres tâches, j'y triais chaque jour les livres provenant du Dépôt légal, avec vue imprenable sur la production française. Ayant accès aux magasins des imprimés et des périodiques, à la Réserve des livres précieux et aux Estampes, j'y commençai la *Bibliographie des écrits de Michel Leiris*, un travail de plusieurs années (Jean-Michel Place, 1996, 480 p.).

À l'**automne 1962**, l'Algérie désormais indépendante demanda à la France de lui envoyer des bibliothécaires pour former le personnel de ses bibliothèques et c'est ainsi que je passai plusieurs semaines à Alger, chaleureusement reçu par les Algériens. Puis, lorsque des universitaires français décidèrent d'envoyer des livres à la Bibliothèque universitaire d'Hanoï, je fus le représentant du SNB auprès d'eux et je me chargeai de l'expédition des livres par le SEI, avec l'autorisation bienveillante de Thérèse Kleindienst.

C'est au SEI, en **1967**, que j'ai connu Alice Garrigoux, son chef durant quelques mois. Après les événements de mai 68, la rencontrant en juillet rue de Richelieu, je lui annonçai que j'avais fait des démarches en vue d'être détaché dans une bibliothèque cubaine par l'intermédiaire de Michel Leiris et de son ami l'écrivain cubain Alejo Carpentier.

Elle me répondit que si je voulais me dépayser, mieux valait la rejoindre au Service de la lecture publique (SLP) de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP) du ministère de l'Éducation nationale, service qu'elle dirigeait depuis sa création en 1967, pour m'occuper des bibliothèques municipales (BM) de la banlieue parisienne. J'acceptai et, en **octobre 1968**, je rejoignis l'administration centrale où le jeune bibliothécaire André Thill m'avait précédé de quelques jours et avait été chargé de l'équipement et du fonctionnement des bibliothèques centrales de prêt des départements (BCP), services d'État créés en 1945 pour desservir les petites communes.

J'y restai quinze ans, ayant abandonné le métier de bibliothécaire pour une fonction qui était davantage celle d'un administrateur que celle d'un bibliothécaire, mais en restant bibliographe. Je ne redevins bibliothécaire que durant les huit premiers mois de 1983 comme directeur de la BCP de l'Essonne à Évry.

A la fin des années 1960, deux évènements eurent une grande importance quant à la modernisation des BM de la région parisienne : la création du SLP et la réorganisation administrative de la région.

Le SLP avait été créé à la suite du rapport du Groupe d'études sur la lecture publique en France mis en place en **novembre 1966**, groupe voulu par Georges Pompidou, alors Premier ministre, après sa déclaration lors d'un comité interministériel qu'il présidait que, « en matière de lecture publique, tout était à faire ». Le SLP était chargé de gérer les BCP et de contribuer à la modernisation des BM par des subventions d'équipement et de fonctionnement, des aides financières à la création d'emplois de bibliothécaire territorial et des crédits pour achat de livres, disques et autres documents.

Depuis **janvier 1968**, en application de la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la Région parisienne, les départements de la Seine (Paris et 80 communes) et de la Seine-et-Oise furent divisés en huit nouveaux départements : Paris, les trois départements de la Petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) et les quatre de la Grande couronne (Essonne, Seine-et-Marne, Val-d'Oise et Yvelines). En outre, la création de cinq « villes nouvelles » était décidée : Évry, Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines et Melun-Sénart, chacune devant avoir entre 120.000 et 320.000 habitants et dont les bibliothèques devaient être construites, des bibliobus achetés, du personnel recruté et plusieurs centaines de milliers de livres et disques requis.

Les quatre-vingts communes de l'ancienne Seine autres que Paris avaient toutes une BM et ces quatre-vingts BM relevaient de la préfecture de la Seine, sans aucun lien avec la DBLP. Il fallait donc prendre contact avec les autorités et le personnel de ces communes et faire un rapport sur l'état des lieux. C'est ce dont je fus chargé quand je fus affecté au SLP. Le Directeur du livre et de la lecture, Étienne Dennerly, adressa aux maires des quatre-vingts communes une circulaire leur annonçant que je serais leur correspondant au ministère. Un seul répondit : Jack Ralite, maire communiste d'Aubervilliers, homme de grande culture littéraire et artistique, qui m'invita à venir le voir, ce que je fis avec plaisir et profit.

Mais, étant incompetent s'agissant des BM, je me rendis dans trois villes connues pour le dynamisme de leurs bibliothèques : Sceaux (ville de droite), Sarcelles et Levallois-Perret (villes communistes) pour visiter leurs équipements et m'entretenir avec leurs responsables : Thérèse Pila, Jean Grosso et Jean Tabet, lequel devint un de mes amis.

Puis je fis un stage à la BM de Tours dirigée par René Fillet qui m'apprit bien des choses. Et j'adhérai à la section des BM de l'Association des bibliothécaires français (ABF) où je pus fréquenter mes collègues municipaux et apprendre quels étaient leurs besoins, leurs revendications, leurs attentes d'aide financière de l'État.

J'ai été bien accueilli par mes collègues de banlieue. Ils se passaient le mot : Yvert donne de l'argent. Jean Tabet conseilla à sa jeune collègue de Sartrouville, Dominique Tabah, de me contacter. J'allai la voir et la fis bénéficier d'un crédit pour étoffer ses collections. (Quelques années plus tard, j'en devins l'époux). J'eus alors

nombre d'amis parmi mes collègues banlieusards, dont beaucoup étaient communistes.

Mon rapport, intitulé *La lecture publique dans la Région parisienne*, fut envoyé aux quatre-vingts maires, puis publié sans nom d'auteur dans le *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF) d'août 1970 (45 p.). Comme il était essentiellement statistique, je fus alors chargé par Alice Garrigoux d'établir de nouvelles statistiques concernant toutes les BM françaises, les précédentes étant anciennes, fort peu convaincantes et ne répondant pas aux exigences internationales définies par l'Unesco.

Nous établîmes un nouveau questionnaire qui fut envoyé aux villes et l'exploitation de leurs réponses fut confiée à une jeune sous-bibliothécaire affectée au SLP en 1968, Colette Colin, qui accomplit cette lourde tâche sans moyens informatiques durant plusieurs années. Nos premiers résultats, qui concernaient 1969, furent publiés à la suite d'un long article sur les statistiques publiées durant les années 1940-1970, article intitulé « Les Statistiques des bibliothèques municipales » qui fut publié, signé de mon nom, dans le *BBF* de juin 1971 (48 p.) et qui valut au SLP quelques compliments.

C'est ainsi que, bien que n'ayant jamais été affecté dans une BM, je devins le spécialiste de cette catégorie de bibliothèque à la DBLP et que je fus promu chef du bureau qui en était chargé. J'en fus très heureux car, depuis mon stage à Tours, mes visites de BM de la banlieue et mes entretiens avec leurs responsables, j'étais convaincu que la bibliothèque municipale était le plus important des services culturels, celui qui touchait le public le plus nombreux, le plus socialement divers, enfants et adultes, et qui était le plus souvent pratiqué, parfois quotidiennement.

À l'ABF, les directeurs des BM de Saint-Dié, de Cambrai et de quelques autres villes préconisaient une réforme complète de la lecture publique : le remplacement des BM et des BCP par des « bibliothèques de secteur ». La France serait divisée en secteurs de quelques dizaines de kilomètres carrés ayant chacun ce nouveau service géré, semblait-il, par l'État, les communes étant ainsi dessaisies de leurs compétences en la matière et le personnel communal étant nationalisé (ce qui était une promotion importante pour les bibliothécaires de Saint-Dié et d'autres villes). Je qualifiai cette réforme de « national-sectorisme », ce qui me valut la haine de mon collègue vosgien, lequel, en 1981, fera demander par son nouveau député (socialiste) à Jean Gattégno, nouveau directeur du livre et de la lecture, le renvoi de l'agent communiste que j'étais sensé être ...

La modernisation des BM imposait une nouvelle conception de leurs bâtiments, centrales et annexes de quartier. Jusqu'alors, la DBLP subventionnait leur construction sur la base de programmes fort sommaires et obsolètes. Depuis son affectation au SLP en 1972, la jeune bibliothécaire Marie-Françoise Bisbrouck était chargée de la construction des BM. Elle et moi nous attelâmes à la mise au point de nouvelles normes d'équipement en fonction des populations à desservir. Après quelques réunions avec des bibliothécaires municipaux, nous les établîmes et les appelâmes « normes indicatives » dans des documents destinés aux responsables communaux. Elles furent publiées plus tard dans *La Bibliothèque dans la ville*, œuvre du SBP sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck, parue en 1984 aux Éditions du Moniteur (294 p.), après le transfert de la lecture publique à la Culture, ouvrage rédigé par Anne-Marie Bertrand, Cécile Bidault, Marie-Françoise Bisbrouck, Joëlle Claud, la regrettée Martine Darrobers, Claude Jolly, Pascal Sanz et moi, auteur, je crois, des chapitres « Le Statut des bibliothèques municipales » et « Le Personnel » (5 p.).

Ces normes furent parfois mal comprises, accusées de technocratie aveugle imposée à des services culturels de la compétence d'élus municipaux, voire de politique réactionnaire conduite par des gouvernements de droite... Il s'agissait en fait, compte tenu de l'insuffisance de nos crédits pour répondre à une demande de plus en plus importante, de ne subventionner que les projets les plus innovants quant au bâtiment, au matériel, au mobilier, au nombre de documents en libre accès, aux services intérieurs, etc. En même temps que cette politique de construction, nous eûmes le constant souci de forcer les villes à recruter un personnel compétent. Pas de subvention d'équipement si ce personnel n'était pas en poste *avant* le commencement des travaux, pour préparer l'achat du matériel, du mobilier et des collections. Quand elle parut, *La Bibliothèque dans la ville* donna comme exemple de programmation qualitative et quantitative celui de la BM de Bobigny sur huit pages avec un superbe plan de la ville, programme jugé par nous excellent et pour cause : il avait été concocté par Dominique Tabah, alors directrice de la BM, par Marie-Françoise Bisbrouck et par moi...

Concernant le personnel communal, il existait à l'époque deux emplois de bibliothécaires : de première et de deuxième catégories. Une réglementation absurde voulait qu'un emploi de première catégorie ne pouvait être créé par une ville qu'après décision du ministère de l'Intérieur. L'Éducation nationale devait ainsi demander à ce dernier de créer l'emploi. Il acceptait toujours mais il maintint longtemps cette obligation, contre laquelle je luttais en vain.

En 1974, je fus chargé de la programmation et du financement par l'État de trois des villes nouvelles de la Région parisienne : Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise et Saint-Quentin-en-Yvelines (Évry étant déjà sur les rails et la création de Melun-Sénart étant différée). J'écrivis un article intitulé « La Lecture publique dans les villes nouvelles de la Région parisienne » dans le numéro du 15 février des *Échos des villes nouvelles de la Région parisienne*, organe de la Mission d'information des villes nouvelles de la Préfecture de la Région (article repris dans le *BBF* de juillet, 5 p.). Il comprenait deux parties : l'objectif de la lecture publique tel que défini en 1964 (un beau morceau de bravoure) et les prévisions de coût : 10 millions de francs par an pendant vingt-cinq ans en équipement et, à terme, 120 millions par an en fonctionnement... Dans les différentes villes, je participai avec beaucoup d'intérêt aux réunions consacrées aux bibliothèques et j'eus l'idée de mettre à la disposition de chacune des villes un conservateur d'État chargé de préfigurer le service, programmer les équipements, recruter du personnel communal, acquérir les documents et organiser des manifestations culturelles.

En **décembre 1975**, après la mutation d'Alice Garrigoux à la BM de Versailles et le transfert de la lecture publique à la Culture, je fus promu conservateur-en-chef du Service des bibliothèques publiques (SBP) de la nouvelle Direction du livre et de la lecture (DLL) du Secrétariat d'État à la Culture, direction ayant à sa tête Jean-Claude Groshens, assisté de l'Inspecteur général des bibliothèques Paul Poindron. La quinzaine de membres du SLP que nous étions ayant choisi, sur mon conseil, d'être transférés à la Culture, nous y fûmes fort bien accueillis et même choyés et nous pûmes ainsi continuer notre politique, avec nos dossiers et notre savoir-faire. En outre, passant d'une petite direction d'un grand ministère à une grande direction d'un petit ministère, notre situation était sensiblement renforcée.

Concernant la Bibliothèque nationale, Alice Garrigoux m'emmena avant son départ chez le Directeur de cabinet du Secrétaire d'État à la Culture. Nous lui demandâmes le transfert de l'établissement à la Culture en même temps que les bibliothèques publiques, dans le but de sensiblement renforcer le poids de la DLL au sein de la Culture. Il nous fut répondu que c'était prévu mais pas avant le départ à la retraite de son administrateur général, Étienne Dennery, en 1977. Ce qui fut fait.

Devenu chef du SBP, je pris le contre-pied des mesures décidées après les conclusions du groupe de travail de 1966-1967. Ce dernier avait en effet renforcé le rôle de l'État en matière de lecture publique en faisant passer le rayon d'action des BCP des communes de moins de 15.000 habitants à celles de moins de 20.000 et en privilégiant la desserte des écoles communales, alors que je considérais qu'il fallait au contraire renforcer le rôle des communes de 10 à 15.000 habitants en les incitant à créer leurs propres services avec un accompagnement financier significatif de l'État. C'est ce qui fut fait avec des subventions d'équipements et de fonctionnement, une aide financière à la création d'emplois qualifiés et des crédits pour achat de documents, politique qui fut considérablement renforcée avec la très importante augmentation de nos moyens après les élections de 1981 (Loi de finances de 1982). C'est cette politique qui sera officialisée dix ans plus tard par les circulaires de 1983 sur le transfert aux départements des BCP – dont le nom sera Bibliothèques départementales de prêt (BDP) après le transfert – et sur leurs relations avec l'État (subventions, inspection, informatisation) et avec les BM des petites villes.

De 1976 à 1981, j'ai participé à l'élaboration des lois de finances fixant les objectifs et les moyens des services. L'usage était que le Directeur du livre informe les syndicats de nos demandes. Secrètement, j'étendis cette pratique à un député, en l'occurrence Jack Ralite, en l'informant des nombreuses demandes de subventions pour la construction de BM que nous ne pourrions pas satisfaire et les créations de BCP que nous ne pourrions pas entreprendre faute de moyens suffisants. Jack Ralite adressait alors une « question écrite » au gouvernement, question à laquelle j'étais chargé de répondre. Ce petit jeu n'augmentait pas nos moyens mais il permettait d'informer les deux assemblées parlementaires de l'insuffisante réalisation des objectifs souhaités par le groupe de travail de 1967.

En **1978**, j'envisageai de prendre la direction de la BM de Grenoble. Je fus reçu par le maire, Hubert Dubedout, qui souhaitait ma candidature, mais, un peu effrayé par l'importance de la bibliothèque et les exigences autogestionnaires du très nombreux personnel, je renonçai.

Paul Poindron mourut le **30 janvier 1980** et ne fut pas remplacé dans ses fonctions d'adjoint de Jean-Claude Groshens, ce qui me valut de devenir le numéro 2 de la Direction, et même le numéro 1 lors des absences du directeur....

En juillet 1980, le SBP élaborait un projet de loi sur les bibliothèques publiques obligeant les villes de plus de 10.000 habitants à avoir une bibliothèque, à l'instar de ce que la Grande-Bretagne avait décidé dès la fin du XIXe siècle pour les villes de plus de 5.000 habitants. Cette obligation était assortie d'un important concours financier de l'État. Le projet fut adressé aux services du Président de la République Valéry Giscard d'Estaing et du Premier ministre Raymond Barre. En réponse, ce dernier demanda en octobre un rapport interministériel (Culture et Éducation nationale) sur les bibliothèques françaises, tant privées que publiques. Ce sera le rapport intitulé *Les Bibliothèques en France*, dit « rapport Vandevoorde » du nom du Directeur du livre de l'époque, Pierre Vandevoorde, rapport qui fut, pour la partie lecture publique, rédigé par les membres du SBP, Marie-Françoise Bisbrouck, Claude Jolly, Pascal Sanz (conservateur arrivé fin 1979), André Thill et moi.

On y voyait qu'en 1981, le nombre de BCP n'était encore que de quatre-vingt-trois. Huit avaient été créées en 1945, puis une moyenne de deux par an de 1946 à 1981, la plupart d'entre elles ne disposant pas encore de locaux adaptés à leur mission. Y figurait aussi un graphique précisant le nombre de mètres carrés de BM subventionnés de 1970 à 1981 : après un pic de 44.800 en 1974, ce nombre était tombé à 10.000 en 1981. On appela ce graphique la « courbe de Giscard ». Il était clair que l'État avait renoncé à ses ambitions de 1967.

Mais ce rapport Vandevoorde ne fut pas terminé avant le changement de majorité de mai 1981 et la nomination de Jack Lang à la Culture. Considérant qu'il ne pouvait être que partial puisqu'ordonné par un gouvernement de droite, les nouveaux responsables de la Culture refusèrent sa publication sans le lire. Reçu à ma demande par Jacques Sallois, directeur de cabinet de Jack Lang, je lui dis que ne pas publier le rapport signifierait que ses rédacteurs et notamment les membres du SBP étaient ou incompetents ou malhonnêtes et qu'en conséquence, ils demanderaient leur retour à l'Éducation nationale. Je ne crois pas l'avoir convaincu et ce fut Jean Gattégno et Bernard Pingaud, tous deux proches des nouveaux dirigeants, qui obtinrent la publication de notre travail.

Bernard Pingaud avait été chargé par Jack Lang de définir la politique du livre à mener et il souhaitait cette publication parce que, pour la partie lecture publique de ses propositions, il avait besoin d'un état des lieux. Il avait fait lire notre document à l'un de nos collègues, militant socialiste, Cécil Guitart, qui l'avait jugé nécessaire à une relance d'action. Le rapport Vandevoorde fut ainsi publié en même temps que les deux rapports Pingaud, *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture* (en un volume, Droz, mars 1982), les auteurs des deux rapports jugeant indispensable une loi sur la lecture publique.

En 2008, je reçus Guillaume de La Taille, élève à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) qui préparait un mémoire de fin d'études sur le rapport Vandevoorde. Il venait m'interroger sur les conditions dans lesquelles ce rapport avait été rédigé et publié et me demander quelle avait été son utilité. Je lui exposai les difficultés que nous avons rencontrées quant à son élaboration et à sa publication et lui dis que, selon moi, il avait été utile au personnel

de la DLL pour conduire la politique qu'il recommandait de mener, grâce aux moyens dont il put disposer à partir de 1982 et jusqu'à la décentralisation complète de la lecture publique. Je ne l'ai pas tout-à-fait convaincu car il intitula son mémoire *Le Rapport Vandevoorde, un rapport pour rien ?*

Après le changement de majorité de **mai 1981**, Pierre Vandevoorde fut maintenu dans ses fonctions de Directeur du livre jusqu'à la nomination de Jean Gattégno, en septembre. J'étais à ce moment à l'inauguration du nouveau bâtiment de la BM de Martigues où j'avais annoncé, très applaudi, le décuplement de nos moyens, décuplement du fait que le budget de la Culture devait désormais représenter 1 % du budget de l'État, une promesse de campagne de François Mitterrand. Rentré à Paris, sachant que deux députés socialistes demandaient mon renvoi parce que communiste - ce qui était fort curieux puisque quatre communistes (dont Jack Ralite) participaient au nouveau gouvernement - je dis à Jean Gattégno que je pouvais sans problème demander ma mutation s'il le souhaitait. Il me garda.

Avec la loi de finances pour **1982**, disposant de nombreux postes supplémentaires, nous pûmes créer les dix-sept BCP qui manquaient encore, réalisant ainsi la couverture du territoire (départements d'outre-mer inclus) décidée près de quarante ans plus tôt, en 1945. Rude tâche accomplie par André Thill, chef de bureau des BCP, les services administratifs et financiers de la DLL et moi-même. La loi de finances prévoyait aussi la création de « bibliothèques de coopération régionale », mesure farfelue qui n'eut pas de suite, les crédits correspondants étant finalement affectés, à notre demande, aux BCP et aux BM.

Pour ces dernières, l'essentiel des crédits votés étaient des crédits de fonctionnement et nous ne pûmes obtenir leur conversion en crédits d'équipement, malgré les nombreux projets qui nous étaient parvenus et restaient en attente de financement. Nous avons ainsi envoyé aux villes des crédits de fonctionnement près de dix fois plus importants que les années précédentes, crédits que les BM furent bien incapables de consommer et qui ne servirent pas ou peu au fonctionnement de ces BM ou au recrutement de personnel.

L'augmentation de nos moyens permit aussi le recrutement de conseillers pour le livre dans huit directions régionales des affaires culturelles (DRAC), mesure de déconcentration qui réduisait très sensiblement le rôle de la DLL. Je participai à leur recrutement avec Jean Gattégno.

Le **2 mars 1982**, la loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions fut votée. Elle constituait, avec la quarantaine de lois d'accompagnement, l'« acte I » de la décentralisation.

Cette même année 1982, bien que peu compétent dans ce domaine, je fis partie de la commission chargée par Jean Gattégno d'établir un rapport sur le patrimoine des bibliothèques, commission présidée par l'inspecteur général des bibliothèques Louis Desgraves.

Le **7 janvier 1983**, en application de l'article 4 de la loi du 2 mars 1982, une loi transféra les BCP de l'État aux départements après un délai de trois ans, soit début 1986.

Je suggérai à Jean Gattégno de demander le transfert à la ville de Paris de la Bibliothèque publique d'information (BPI). Je considérais en effet que son public étant essentiellement parisien, elle ne devait pas être financée par l'ensemble des Français mais par les seuls Parisiens, à l'instar des BM de Bordeaux, de Grenoble ou de Lyon qui sont financées par les habitants de ces villes. Mais il se récria : comme beaucoup de nos nouveaux dirigeants, il était un fervent partisan de la décentralisation mais seulement pour les autres.

Cette même année 1983, la DLL obtint du ministère de l'Intérieur une mesure importante : la création au sein de la dotation globale de décentralisation des collectivités territoriales d'un « concours particulier » pour les bibliothèques permettant de financer leur construction à des taux allant jusqu'à 50 % du montant des travaux, à l'instar de ce qui avait été décidé pour les ports de mer.

C'est en janvier 1983, que je rejoignis la BCP de l'Essonne à Évry. Mais en **septembre 1983**, Jean Gattégno, en accord avec Denis Varloot, en charge de la Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST) au ministère de l'Éducation nationale, me proposa de devenir l'un des quatre inspecteurs généraux des bibliothèques, dont la fonction était « de contrôle et de conseil ». Me jugeant incompetent en ce qui concernait les bibliothèques relevant de l'Éducation nationale, j'étais fort hésitant mais je décidai néanmoins d'accepter, en grande partie parce qu'habitant alors à Saint-Denis, j'avais plus de cinq heures de transport par jour pour aller dans l'Essonne et en revenir.

André Thill et moi, nous quittâmes en même temps la DLL. Au cours d'une petite cérémonie présidée par Jean Gattégno et où j'eus le plaisir de voir mes anciens chefs de service préférés, Jean-Pierre Seguin et Alice Garrigoux, je fus content de remercier en public Claude Jolly, mon successeur, et Évelyne Bouaziz, parfaite secrétaire du SBP.

Dans mes nouvelles fonctions, j'eus à connaître des conflits entre le chef de service et le personnel d'une BM et de deux BCP. S'agissant d'une de ces BCP et de la BM, je donnai raison au personnel et j'obtins la mutation des chefs de service, à la satisfaction du président du Conseil général du département et du maire de la ville. Dans l'autre BCP, je donnai également raison au personnel et tort à la directrice mais cela me valut l'injonction (parfaitement illégale) du ministère de l'Éducation nationale de cesser l'exercice de mes fonctions : ladite directrice était du même bord que le ministre et avait été décorée de la Légion d'honneur par un député de droite du département...

Mais j'étais content d'exercer mes nouvelles fonctions. S'il m'était difficile de juger en quelques heures de la qualité du fonctionnement des bibliothèques que je visitais, il m'était plus facile de juger de la compétence de leurs responsables. Je rédigeais mes rapports de façon à les soutenir auprès de leurs autorités. Ces rapports étaient parfois très longs : plus de cinquante pages pour la BM d'une grande ville du Nord, écrit avec l'aide de sa directrice.

A l'époque, les ministres ou les directeurs d'administration centrale demandaient très rarement des inspections et les inspecteurs décidaient seuls des bibliothèques qu'ils souhaitaient inspecter. C'est ce que je fis et je fus toujours très aimablement reçu par les élus. Sauf une fois, en 1983 : le maire adjoint à la culture d'Évry me refusa l'entrée de la bibliothèque en raison de la décentralisation. J'en avisai le ministre de la Culture qui lui remonta les bretelles.

En fait, j'étais devenu un VRP. Dans les villes dont la bibliothèque était encore médiocre, je conseillais aux élus d'aller visiter une bibliothèque moderne de leur région, faisant naturellement attention à ne les envoyer que dans une commune de même couleur politique. J'insistais aussi sur la nécessité de créer des emplois de bibliothécaire municipal de première catégorie dès que la bibliothèque avait une certaine importance. J'en fus récompensé quand je pris ma retraite : une vingtaine de bibliothécaires en poste dans le Nord et le Pas-de-Calais m'invitèrent à un fort sympathique déjeuner campagnard.

En inspectant la bibliothèque d'une ville, je fus émerveillé par la façon dont son directeur respectait le pluralisme des collections : ne pouvant s'abonner aux différents quotidiens d'opinion pour des raisons budgétaires, il achetait le matin en se rendant à la bibliothèque *Le Figaro* le lundi, *L'Humanité* le mardi, *Libération* le mercredi, etc.

En 1984, à la demande de Jean Gattégno, j'ai présidé un groupe de travail chargé d'étudier l'impact de la décentralisation sur l'équipement et le fonctionnement des BCP et des BM. Le rapport du groupe eut pour titre « *Décentralisation et bibliothèques publiques : les bibliothèques des collectivités territoriales* » et fut publié dans le *BBF* de juillet-août (29 p.). Bien que rédigé avec Claude Jolly, il fut appelé « Rapport Yvert » dans des revues juridiques. Il évoquait la situation actuelle et les modifications

déjà décidées, demandait une loi sur les bibliothèques publiques définissant les missions de l'État et la nécessaire coopération entre les bibliothèques et demandait la création d'un conseil national des bibliothèques publiques. En annexes, figuraient des « Éléments pour un projet de loi sur les bibliothèques publiques » qui précisaient les missions des BCP. Un bien beau rapport, mais inutile : après les budgets pharaoniques de 1982 et 1983, le gouvernement avait pris le « tournant de la rigueur ».

En **1985**, Jack Lang demanda à la revue *Politique aujourd'hui*, revue de « recherches et pratiques socialistes dans le monde », de réaliser un numéro sur la politique culturelle menée depuis 1981. L'un des responsables de la revue, Jean Rony, auteur en 1978 de *Trente ans de parti : un communiste s'interroge* (Christian Bourgois) et qui était de mes amis, me demanda de traiter le domaine des bibliothèques. Je fis l'article et l'intitulai « Lecture publique : un bon bilan ». Mais je ne voulus pas le signer de mon nom assorti ni de ma qualité d'ancien chef du SBP, ni de mes nouvelles fonctions d'inspecteur et Jean Rony imagina le nom de Benjamin Winter, Benjamin étant le prénom de mon fils. Jack Lang lut l'article, entoura d'un trait de plume le passage où je déplorais que les importants crédits affectés à la lecture publique depuis 1982 l'aient été pour le fonctionnement plutôt que pour la construction des BCP et des BM et il envoya l'article à Jean Gattégno, le passage entouré étant assorti de cette note : « Faire valoir ce point de vue auprès des services financiers du ministère pour obtenir la conversion des crédits de fonctionnement en crédits d'équipement. C'est légalement possible. Pourquoi ne pas confier à ce type [Benjamin Winter] la rédaction d'un bouquin illustré ? ». Jean Gattégno se demanda qui était l'auteur de l'article et l'envoya à Claude Jolly qui reconnut ma plume. Rien ne fut confié audit Benjamin Winter mais son idée fut retenue et la conversion des crédits opérée.

En **décembre 1986**, Jean Gattégno et Denis Varloot me demandèrent de présider un groupe de travail chargé de proposer un nouveau statut pour La Joie par les livres (JPL), laquelle, sous la direction de Geneviève Patte, gérait un centre de documentation sur les livres destinés à la jeunesse (CPLJ) et était alors rattachée à l'Essib. Tâche difficile qui me prit beaucoup de temps étant donné la paye administrative et financière dans laquelle elle se trouvait. Il en résulta un rapport de quatre-vingts pages daté de **juin 1988** que je remis à Jean Gattégno en personne, lequel l'envoya à la documentation de la DLL sans le lire, ce qui me vexa beaucoup. On ne se rappela l'existence de mon rapport que quelques années plus tard, quand le statut de la JPL fut à nouveau discuté.

Ayant pris ma retraite en janvier 1990, à soixante-et-un ans, je déménageai de Paris en Seine-Saint-Denis, où mon épouse exerçait ses fonctions. Sur la proposition d'Henriette Zoughébi, directrice du Salon du livre de jeunesse de Montreuil (SLJ) et membre du Conseil général (à majorité communiste), ce dernier me demanda un rapport sur la lecture publique dans le département et il me recruta comme chargé de mission en **1991 et 1992**. J'achetai un ordinateur et pris quelques leçons aux frais du département puis je dépouillai les rapports statistiques envoyés à la DLL par les 39 communes du département ayant une bibliothèque. Muni de ces documents, je les visitai toutes, sauf celle d'une commune dont le maire me refusa l'entrée, me prenant sans doute pour un espion du Conseil général.

Dès mes premières visites, je pus constater une très sensible amélioration de la situation par rapport à mon étude de 1970 : nouvelles bibliothèques centrales et de quartier, personnel plus nombreux et plus qualifié, collections de livres dans les langues des populations immigrées (espagnol, arabe, tamoul, etc.), fonds spécialisés, coopération avec les enseignants, accueils de classes, bulletins de nouveautés, bibliographies, expositions, affiches, rencontres avec des écrivains et des artistes, heures d'ouverture plus importantes, informatisation, création par le département, en 1984, du Salon du livre de jeunesse de Montreuil (de renommée internationale) et du centre de littérature pour enfants Livre au trésor, géré par la BM de Bobigny.

Cependant, quelques villes avaient encore les services qu'elles avaient au début du siècle. Le responsable et unique agent de la bibliothèque d'une ville de 40.000 habitants m'étonna. Il avait inventé une nouvelle classification des livres (tous recouverts de toile noire et confinés dans un magasin inaccessible au public) : auteurs vivants et auteurs morts. Il passait ainsi une grande partie de son temps à consulter les avis de décès, tâche particulièrement difficile quand il s'agit d'auteurs d'ouvrages documentaires...

En **juillet 1992**, je remis mon étude (*La Lecture publique en Seine-Saint-Denis*, 213 p.) à l'un des conseillers du département qui le mit dans un tiroir où il ne fut découvert qu'en **janvier 1994** par une chargée de mission qui n'était autre qu'Aliette Armel, la future biographe de Michel Leiris (Fayard, 1998). L'étude fut alors envoyée aux maires et aux directeurs des bibliothèques du département. Et j'eus le plaisir de lire dans le *BBF* un compte-rendu fort élogieux de mon travail : on y parlait de mon « regard incisif » ... Après beaucoup d'échecs, ma carrière se terminait ainsi par un petit succès.

Étant inspecteur, j'avais publié quelques articles dans le *Bulletin d'informations de l'ABF* et dans le *BBF*. Une fois retraité, j'en publiai dans *Interligne*, revue quelque peu frondeuse dirigée par Anne-Marie Bertrand, notamment « Pour une nomographie des BM » (novembre 1991, 21 p.) qui provoqua l'ire de la Directrice du livre et de la lecture, Évelyne Pisier. Je clôturai ma relation avec les BM avec « Sur les catégories de bibliothèques municipales : petite histoire d'une législation et d'une réglementation confuses » (*BBF*, mai 1992, 18 p.).

Puis, en **1993**, je devins le président du SLJ de Montreuil, mandat que j'exerçai plusieurs années, ce qui me valut le bonheur de participer, en **mai 1994**, au salon du livre pour enfants organisé par le SLJ à Sarajevo avec le concours d'illustrateurs français.

Le SLP et le SBP durant plus de deux décennies, Jean Gattégno et Bernard Pingaud en 1982, ont échoué dans leurs tentatives d'obtenir des parlementaires et des gouvernants une loi sur les bibliothèques publiques à l'instar de la Grande-Bretagne et d'autres pays démocratiques.

Mais l'action des deux services a néanmoins été déterminante : ils ont contribué à une très importante modernisation des équipements, au recrutement d'un personnel qualifié, à l'acquisition de collections diversifiées adaptées aux besoins d'un public de plus en plus large et de plus en plus exigeant, ainsi qu'à l'augmentation des jours et des heures d'ouverture. Il y eut un effet de boule de neige : les équipements financés ou cofinancés par l'État pour leur qualité servaient d'exemples et tout le pays en fut peu à peu pourvu.

*Remerciements à Marie-Françoise Bisbrouck, Claude Jolly, Dominique Tabah et André Thill
pour leur aide et leurs conseils.*



Affiche de Tomi Ungerer pour BM de Bobigny, 1986

Index

- Afrique, 3
Aix-en-Provence, 3
Alger, 4
Algérie, 3, 4
Armel (Aliette), 16
Aubervilliers, 5
- Barre (Raymond), 10
Baudez (Claude), 3
Bertrand (Anne-Marie), 7, 17
Bidault (Cécile), 7
Bisbrouck (M.-Françoise), 7, 10, 17
Bobigny, 7, 16, 18
Bordeaux, 12
Bouaziz (Évelyne), 13
- Cambrai, 7
Carpentier (Alejo), 4
Cergy-Pontoise, 5, 8
Charenton, 3
Claud (Joëlle), 7
Colin (Colette), 6
- Dakar, 3
Darrobers (Martine), 7
Dennerly (Etienne), 5, 9
Desgraves (Louis), 12
Dubedout (Hubert), 10
- Essonne, 4, 5, 12
Évry, 4, 5, 8, 12, 13
- Fillet (René), 5
- Garrigoux (Alice), 4, 6, 9, 13
Gattégno (Jean), 7, 10, 11, 12, 13, 15, 17
Giscard d'Estaing (Valéry), 10
- Grande-Bretagne, 10, 17
Grenoble, 10, 12
Groshens (Jean-Claude), 9, 10
Grosso (Jean), 5
Guinée, 3
Guitart (Cécil), 10
Guyotat (Suzanne), 3
- Hanoï, 4
Hauts-de-Seine, 5
- Jolly (Claude), 7, 10, 13, 14, 15, 17
- Kankan, 3
Kleindienst (Thérèse), 3, 4
- La Taille (Guillaume de), 11
Lang (Jack), 10, 15
Leiris (Michel), 3, 4, 16
Levallois-Perret, 5
- Marne-la-Vallée, 5, 8
Marseille, 3
Martigues, 11
Melun-Sénart, 5, 8
Miterrand (François), 11
Montreuil, 16, 17
- Nord, 13
- Oddon (Yvonne), 3
- Paris, 3, 5, 11, 12, 16
Pas-de-Calais, 13
Patte (Geneviève), 15
Pila (Thérèse), 5
Pingaud (Bernard), 10, 17
Pisier (Évelyne), 17
Poindron (Paul), 9, 10

Pompidou (Georges), 5

Ralite (Jack), 5, 9, 11

Région parisienne, 5, 6, 8

Rony (Jean), 15

Saint-Denis, 12

Saint-Dié, 7

Saint-Quentin-en-Yvelines, 5, 8

Sallois (Jacques), 10

Sanz (Pascal), 7, 10

Sarajevo, 17

Sarcelles, 5

Sartrouville, 6

Sceaux, 5

Seguin (Jean-Pierre), 3, 13

Seine, 5

Seine-et-Marne, 5

Seine-et-Oise, 5

Seine-Saint-Denis, 5, 16

Tabah (Dominique), 6, 7, 17

Tabet (Jean), 5, 6

Thill (André), 4, 10, 11, 13, 17

Tours, 5, 6

Ungerer (Tomi), 18

Val-d'Oise, 5

Val-de-Marne, 5

Vandevoorde (Pierre), 10, 11

Varloot (Denis), 12, 15

Versailles, 9

Vietnam, 3

Winter (Benjamin), 15

Yvelines, 5

Zoughébi (Henriette), 16